L'ÉQUIPE	AIDE PERSONNALISÉE / AIDE SPECIALISÉE	ACADÉMIE DE STRASBOURG
<u>Les psychologues</u> : Anne KLEWANSKY Yolande ARNOLD	L'Aide Personnalisée organisée dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires s'adresse prioritairement à des élèves qui ont besoin d'un soutien ponctuel leur permettant de dépasser une difficulté d'acquisition passagère. Elle est dispensée par les enseignants des classes, en prolongement du temps de classe.	Réseau d'Aides Spécialisées Aux Elèves en Difficulté Rased de Strasbourg 2
Le maître G : Dominique TABELLION Le maître E : Anne-Marie LOOS	L'Aide Spécialisée s'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe. Elle est dispensée par un enseignant spécialisé, qui a reçu une formation complémentaire, le préparant à analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite, en partenariat, les remédiations adaptées.	École Schwilgué : 03 88 31 01 30 École St Jean : 03 88 32 59 00 École Schoepflin : 03 88 15 79 42

Les maîtres E

Enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique.

Cette aide s'adresse aux enfants présentant des difficultés durables d'apprentissage, se traduisant par des écarts nets avec les acquisitions attendues.

Leur travail a pour objectifs de :

- Permettre à l'élève de construire des compétences du niveau de sa classe de référence et de les réinvestir en classe.
- Construire avec l'enfant des outils et des techniques de travail.
- Faire prendre conscience à l'élève de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite et la remise en confiance.
- Développer des compétences transversales : discipliner l'attention et l'écoute, anticiper, mémoriser, susciter l'envie d'apprendre.

Pour chaque élève, des objectifs de travail sont définis en concertation avec le maître de la classe pour une période concertée et renouvelable si besoin. Les parents sont informés de l'aide apportée. L'élève travaille en petits groupes pendant le temps scolaire à raison de plusieurs séances par semaine. Le reste du temps, il travaille dans sa classe habituelle.

Les maîtres G

Enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante rééducative.

Les rééducateurs travaillent avec les enfants pour qui les apprentissages ou les relations aux autres sont difficiles. Ces difficultés se traduisent par des conduites émotionnelles, corporelles et/ou intellectuelles gênantes. Les rééducateurs aident les élèves à faire émerger et à utiliser leurs potentialités.

Les rééducateurs s'adressent en priorité aux enfants du cycle 1 et du cycle 2, qu'ils reçoivent pendant le temps scolaire, dans une salle aménagée, à raison d'une séance par semaine.

Comment?

Par une prise en charge individuelle ou en très petit groupe :

- En établissant une relation privilégiée
- En médiatisant cette relation par le jeu et la parole.
- En utilisant comme support des activités sensorielles, des jeux symboliques ou éducatifs, le dessin, le conte...

Les prises en charge se font après la rencontre avec les parents et avec leur accord.

Le psychologue

Le psychologue contribue à l'analyse des difficultés qu'un enfant peut rencontrer à l'école, qu'elles soient d'ordre relationnel ou d'apprentissage.

Il procède à un travail :

<u>Auprès des enfants</u> : entretiens cliniques, bilans et/ou suivis psychologiques, travail de prévention possible.

<u>Auprès des familles</u> : entretiens, propositions d'aides extérieures.

<u>Auprès des enseignants</u> : entretiens, médiations

L'adhésion des familles est indispensable à tout projet d'aide.

Il participe à la vie de l'école, à l'élaboration des différents projets et à l'accueil des enfants en situation de handicap. Après autorisation parentale, le psychologue intervient auprès d'enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire.